

L'honorable Royce Frith (leader adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, je suis heureux d'emboîter le pas au sénateur Roblin pour reprendre et appuyer entièrement les observations qu'il a faites au sujet de nos trois ex-collègues.

En ce qui concerne le sénateur Cook, plusieurs de ses collègues sont ici présents et je sais qu'ils voudront dire quelque chose à son sujet. Pour ma part, je puis seulement dire que j'ai trouvé dans le sénateur Cook une source d'inspiration; il a été pour moi un sénateur modèle par sa tenue, sa façon de penser et le prestige qu'il a apporté au Sénat. Je crois que les sénateurs Petten et Rowe voudront aussi rendre hommage au sénateur Cook.

Pour ce qui est du sénateur Donahoe, les honorables sénateurs qui étaient ici à ce moment-là se rappelleront que, à tort ou à raison, le sénateur Donahoe et quelques-uns d'entre nous nous attendions à ce que celui-ci ne soit plus avec nous à l'ouverture de la présente session et que nous avons été invités à prendre la parole—comme il l'avait fait lui-même—à ce sujet. J'avais alors signalé que, même si je semblais contester à peu près tout ce que disait le sénateur Donahoe, surtout du point de vue politique, je respectais le ferme appui qu'il accordait à son parti. J'avais aussi signalé le fait qu'un partisan politique était en français un «militant» et que ce qualificatif pouvait toujours être attribué avec justesse et honneur au sénateur Donahoe, compte tenu des positions qu'il avait défendues au nom du parti conservateur.

Comme je l'avais alors dit, ce fut un plaisir pour moi de travailler aux côtés du sénateur Donahoe. Il avait mené une carrière éminente en politique et au barreau puisqu'il s'était joint à nous après avoir été procureur général de sa province, soit après avoir occupé, comme nous le savons, le plus important poste de la magistrature de toute province. Il a fondé une dynastie et, comme le sénateur Roblin l'a dit, il en était le patriarche. Nous sommes heureux qu'il ait couronné une carrière aussi bien remplie par son travail au Sénat.

Nous tenons à ce moment-ci à souhaiter à nouveau au sénateur Donahoe une retraite longue, heureuse, fructueuse et, j'en suis persuadé aussi militante que sa carrière l'a été.

● (1410)

Pour ce qui est du sénateur Riley, il me paraît approprié que le sénateur Robichaud, qui a été son collègue durant de nombreuses années, parle en notre nom.

Tout comme bien d'autres, j'ai appris à admirer et même à aimer le sénateur Riley pour son malicieux sens de l'humour. Quand les choses semblaient aller trop bien, on pouvait toujours compter sur lui pour jouer le rôle de la bardane sous la selle, pour attirer notre attention sur des problèmes ou certains aspects peu évidents des questions dont nous étions saisis.

Nous adressons nos condoléances à sa famille. Le sénateur Riley était un sénateur très populaire et très efficace. Je laisse au sénateur Robichaud le soin d'ajouter ses observations à celles que je viens de faire.

Des voix: Bravo!

L'honorable Louis-J. Robichaud: Honorables sénateurs, on a dit beaucoup de choses des sénateurs Cook et Donahoe dont j'ai eu l'honneur d'être le collègue durant de nombreuses années, et surtout le sénateur Donahoe lorsqu'il était procureur général de la Nouvelle-Écosse à l'époque où j'exerçais les mêmes fonctions dans ma province, le Nouveau-Brunswick. Ils

ont été tous deux des sénateurs très compétents et très efficaces. Ils nous manqueront beaucoup tous les deux.

Le sénateur Donahoe faisait partie de notre comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles et a toujours apporté une très précieuse contribution aux délibérations du comité.

Je tiens en particulier à évoquer aujourd'hui la mémoire du sénateur Dan Riley. Il nous est arrivé à tous un jour ou l'autre d'assister à un service funèbre pour rendre un dernier hommage à un parent ou à un ami disparu, ce qui est toujours un triste devoir. Le 15 septembre de cette année, j'ai assisté à des obsèques à Saint-Jean, ce qui a été pour moi comme pour les autres personnes présentes un bien triste devoir. Dan Riley venait de nous quitter.

Dan Riley a fait sa marque dans les milieux étudiantin, les milieux juridiques, les milieux politiques, les milieux d'affaires et les milieux sénatoriaux à partir des années 40. Tous ces milieux étaient représentés à ses funérailles.

J'y ai vu beaucoup de ses parents, beaucoup d'amis, mais pas un seul ennemi car des ennemis, Dan Riley n'en avait pas. Si une rumeur parvenait à Dan Riley que telle ou telle personne n'aimait pas ses façons de faire, Dan Riley était le premier à l'approcher avec son sourire vainqueur, et d'entrée de jeu il faisait disparaître toute animosité possible. Voilà comment était Dan, avec son esprit irlandais, son humour et son absence d'hésitation à chercher la route droite menant à la justice.

Il aurait pu conquérir l'univers s'il l'avait voulu. A mon sens, il était un être extraordinaire.

Je le connaissais depuis la fin des années 40, d'abord comme simple relation, puis comme ami, comme député à la Chambre des communes, ensuite comme avocat, comme ministre du cabinet que j'ai eu l'honneur de diriger dans les années 60, puis comme président de la Commission des services publics du Nouveau-Brunswick, enfin comme sénateur. Plus précisément, nous avons été assermentés ici à deux minutes d'intervalle environ en janvier 1974.

Dan était un orateur né, le meilleur sans doute que j'aie entendu de ma vie. Lorsqu'étant premier ministre du Nouveau-Brunswick, j'avais à déléguer quelqu'un pour informer et captiver en même temps un certain auditoire, c'est à Dan Riley que je m'adressais en premier lieu, sachant qu'il relèverait le défi. Et il le faisait de façon extra, comme on dit à Paris, tellement qu'il était de ceux à qui on faisait appel en toute occasion, comme présentateur ou comme orateur, quelle que fût la solennité de la chose.

Comme sénateur, il s'est intéressé surtout au comité des transports, en raison de la compétence qu'il avait acquise comme président de la Commission des services publics du Nouveau-Brunswick. Les membres du comité des transports étaient d'accord avec lui, même si parfois les responsables des transports canadiens ne l'étaient pas. Il contestait leurs jugements, et à juste titre, parce que son opinion d'Irlandais était déjà faite, quoique le plus souvent, sinon toujours, ses jugements aient été équitables.